

Résolution automatique des anaphores abstraites : données sur corpus

Pascal Amsili

Lattice (CNRS UMR 8094) & Université Paris-Diderot

2, place Jussieu, Case 7003, F-75251 Paris Cedex 05

Pascal.Amsili@linguist.jussieu.fr

21 mai 2007

Table des matières	
1	Introduction 1
1.1	Liste des formes 2
1.2	Données numériques 2
2	Constructions rencontrées 2
2.1	Déterminants démonstratifs 3
2.2	Introduction CP 3
2.3	Constructions clivées 3
2.4	Expressions figées 4
2.5	Relatives périphrastiques 5
2.6	Constructions présentatives 6
2.7	Constructions pseudo-clivées 7
2.8	Autres cas 9
3	Un extrait du monde, annoté 9
4	Conclusion 14

1 Introduction

Notre point de vue ici : le repérage (et la résolution) des anaphores abstraites. Les formes d'anaphore concernées sont les pronoms démonstratifs neutres (*cela/ça, ceci, ce/c'*).

Objectif de cette étude : explorer les problèmes rencontrés (que l'on risque de rencontrer) lorsque l'on veut repérer automatiquement les occurrences des pronoms abstraits qui requièrent une résolution anaphorique.

Méthode : brutale : j'ai pris un corpus journalistique ; j'y ai repéré automatiquement toutes les **formes** susceptibles de m'intéresser, et j'ai essayé de répondre aux questions suivantes :

- Comment caractériser linguistiquement chaque occurrence
- Y a-t-il anaphore, abstraite ou pas
- Nombre relatif des occurrences

Conséquence : le point de vue est très particulier, puisque si l'on s'intéresse aux occurrences de *ce* article, on ne dit rien des occurrences de *ces* qui partagent pourtant le même contexte

linguistique.

1.1 Liste des formes

cela Rare, mais sans ambiguïté. Pronom démonstratif neutre fort. Emploi anaphorique (*cela ne tiendra pas*) ou déictique (*entendez-vous cela ?*) possible, référent individuel ou non individuel possible, emploi impersonnel possible.

ceci Encore plus rare. Pronom démonstratif neutre fort. Pas d’emploi impersonnel (?).

ca Très rare à l’écrit, beaucoup plus à l’oral. En première approximation, occupe les mêmes fonctions et les mêmes positions que *cela*.

ce très fréquent, mais très ambigu :

- dans le paradigme *ce(t)*, *ces*, *cette* : déterminant démonstratif, anaphorique ou bien déictique, mais non abstrait (sauf si le nom associé est abstrait).
- dans le paradigme *ce*, *celle*, *celui*, *ceux* : pronom démonstratif faible (mais non clitique)
- nombreuses apparitions dans des constructions spécifiques (*ne serait-ce que...*)

c’ fréquent aussi, et encore plus ambigu : correspond le plus souvent à une éllision de la forme *ce* (**pas** déterminant) (*c’est ma fille*, *ce sont mes fils*) ; mais aussi à une éllision de *ça* (*c’est arrivé hier*, *ça arrivera encore*).

1.2 Données numériques

Le texte choisi est un extrait (en vrac) du corpus du monde d’environ 200 K, qui compte 32 404 tokens (décompte fait par `wc`), et environ 6 404 formes (sans lemmatisation).

Les informations de fréquence des formes considérées sont récapitulées dans le tableau 1, où figurent aussi les chiffres de fréquence donnés par [Véronis, 2000]. Attention, il s’agit dans tous les cas de **formes**, pas de lemmes.

Forme	Corpus écrit Véronis			Corpus oral Véronis		Corpus étudié	
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Nombre	%
<i>TOTAL</i>	11 139 376			1 000 000		32 404	
<i>cela</i>	4 492	0,040 %	174	167	0,017 %	10	0,031 %
<i>ceci</i>	149	0,001 %	5 466	48	0,005 %	0	0 %
<i>ce</i>	36 830	0,331 %	37	7 873	0,787 %	110	0,339 %
<i>c’</i>	17 206	0,154 %	60	21 465	2,147 %	56	0,173 %
<i>ça</i>	11	0,000 %	29 308	12 723	1,272 %	4	0,012 %

TAB. 1 – Fréquences d’occurrences des formes *ce*, *ça*, *cela*...

2 Constructions rencontrées

On distinguera non seulement des emplois vraiment non anaphoriques (impersonnels, par exemple) ; mais aussi des emplois que l’on peut qualifier d’anaphorique, mais pour lesquels il n’est pas utile de prévoir la mise en œuvre d’un algorithme de recherche d’antécédent, surtout dans le cadre d’une recherche des anaphores abstraites ; et enfin les emplois anaphoriques qui nous intéressent.

Catégorie	code	#	%	Ex.	Exemple
Déterminant démonstratif	det	61	37 %		ce marché
Introduceur CP	prp	3	2 %	(1)	à ce que
Clivées	clf	22	13 %	(2)	c' est XP que/qui
Expressions figées	fig	11	7 %	(4)	ne serait- ce
Relatives périphrastiques	peri	21	13 %	(8)	ce qu' on inscrit
Pseudo-clivées	pclf	1	0,5 %	(22)	ce que je veux, c'est ...
Présentatives	pres	43	26 %	(17)	c' était en 1981
<i>Non traitées</i>	todo	3	2 %		ce serait triste de voir...
		165	100 %		

TAB. 2 – Classes d’occurrences de la forme *ce*

2.1 Déterminants démonstratifs

Rien à noter de particulier ; leur position syntaxique est le plus souvent sans ambiguïté, et on peut supposer qu’un marquage morpho-syntaxique les repère sans difficulté.

Les constructions comme *en ce cas*, *à ce sujet* sont comptées dans les emplois de déterminant démonstratif ; en revanche les expressions comme *en ce qui concerne*, *à ce que je vois* doivent être traitées à part, car elle ne se distinguent pas facilement de formes que l’on jugera anaphorique (*ce que je pense*). (Voir plus loin).

2.2 Introduction de compléments propositionnels

Constructions de la forme *Prep + ce + que + S* (*Prep = à, de*). Dans le cas de certains compléments propositionnels sous-catégorisés, c’est une construction redondante (*s’étonne de ce que p = s’étonne que p*), mais avec *jusqu’à* ça joue le rôle d’introduceur de *CP*. Tous les exemples du corpus sont donnés ici :

- (1) a. On s’attend en effet à **ce** que la firme de Cupertino annonce, cette semaine, une chute de son bénéfice trimestriel.
- b. Dans une lettre adressée à Mr Charles Pasqua et rendue publique mercredi 17 janvier, Mr Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s’étonne de **ce** que l’ancien ministre de l’intérieur affirme que « le désaccord fondamental » entre eux « porte sur la stratégie de fusion des partis de l’opposition » . Mr Juppé déclare qu’il a « déjà eu l’occasion de dire à plusieurs reprises » qu’il est « hostile à la fusion ».
- c. Et quand la force du désespoir ou de la rage faisait éclater l’émeute, on tirait à la mitrailleuse, dans la foule, jusqu’à **ce** qu’il n’y ait plus de manifestants.

2.3 Constructions clivées

La forme de base est en *c’est XP que/qui/où...* ; le plus souvent on a affaire à un NP (2a), mais on trouve tous les constituants possibles :

- (2) a. Comme les deux années précédentes, **ce** sont les marchés extérieurs aux Etats-Unis **qui** ont tiré la croissance et fait les profits :
- b. **C'**est l’époque **où** Charles Hernu rejoue la sarabande des Jeunes Turcs radicaux d’avant-guerre en compagnie de MM Léon Hovnanian et... Robert Hersant.

- c. **C'**est dans ce cadre européen seulement **qu'**est envisageable la réunification de l'Allemagne, a répété le chancelier.
- d. **C'**est ainsi **que** le chef de la police politique a été obligé, mercredi, de donner sa démission : il avait omis de faire cesser la surveillance de plusieurs dirigeants de l'opposition démocratique.

Pour faciliter la lecture, on marque aussi le pronom relatif associé.

Remarques

- On a aussi des formes négatives : (noter pour (3a) qu'il y a une occurrence de *que* entre le relatif de la clivée et la construction en *c'est*).
- Variantes flexionnelles : *c'est ce sont*
- inversion

- (3) a. **Ce** n'est pas en imaginant qu'on va régénérer de l'intérieur le RPR ou l'UDF et en faisant semblant d'agir ensemble **que** nous allons y arriver !

On peut distinguer les cas où la relative a un *gap*, les cas de relatives sans *gap* avec reconstruction (*c'est demain que Jean part* → *Jean part demain*), et les cas de relative sans *gap* et sans reconstruction "*c'est ainsi que Jean est parti* → ? *Jean est parti ainsi*" (ou avec inversion) *c'est l'époque où... . Vérifier cette dernière catégorie.*

2.4 Expressions figées

Il s'agit d'expressions ou de locutions qui sont syntaxiquement figées (ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas sémantiquement compositionnelles), et qui peuvent par conséquent être facilement repérées automatiquement.

Les dictionnaires font des listes plus ou moins justifiées de locutions : *si ce n'est, fût-ce, ce me semble* (et autres locutions très vieilles), *ce faisant, ce disant, pour ce faire, et ce, sur ce* (Petit Robert). Ajouter à *ce que je vois*.

Remarques :

- Presque toujours avec le verbe *être*
- Le *ce* est bien pronominal, le plus souvent (il ne s'agit pas d'emplois impersonnels ou explétifs), mais on a sans doute plus intérêt à analyser ces expressions comme, par exemple, des connecteurs discursifs (qui entretiennent ou explicitent un rapport avec des segments discursifs) plutôt que chercher à associer anaphoriquement le pronom seul, et ensuite à envisager une analyse sémantique compositionnelle.

Voici celles qu'on trouve dans leur corpus (nombre d'occurrences entre parenthèses), ainsi que quelques exemples.

- *c'est-à-dire* (2)
- *quoi que ce être* (2)
- *(ne) être-ce (que)* (3)
- *que ce soit* (1)
- *en ce qui concerne* (1)
- *ce faisant* (2)

- (4) a. Oh ! pas tout seul ! Mr Vigouroux ne supporte même pas l'idée de déléguer quoi que **ce** soit à l'un de ses adjoints, et moins encore dans **ce** domaine ultrasensible des relations avec les promoteurs immobiliers [...]
- b. [...]tous les bénéficiaires actuels de l'aide — y compris par exemple un « nouveau bénéficiaire » comme la Pologne — devraient être touchés par cette modeste réduction, pour laisser ne serait-**ce** qu'un peu d'argent aux autres.
- c. Lors des assemblées générales, de trop nombreux internes et chefs de clinique ont oublié une évidence : **c'**est en grande partie la collectivité, **c'**est-à-dire la Sécurité sociale, **qui** assure la rémunération des médecins libéraux. Multiplier les dépassements d'honoraires aboutirait à tuer la poule aux oeufs d'or.

2.5 Relatives périphrastiques

On adopte ici la terminologie de [Riegel et al., 1994, p. 487], qui appelle ainsi les relatives sans antécédent, introduites par *ce* ou *celui/celle/ceux*, + pronom relatif. Le choix de *ce* marque le trait non-humain. Exemples de Riegel :

- (5) a. Celui qui casse les verres les paye
 b. Voilà ce qu'il faut savoir
 c. Il faut nous concentrer sur ce dont il a parlé

La construction est analysée comme une construction nominale, la tête étant le pronom démonstratif, avec une relative en position de modifieur. On considère qu'il y a une relation anaphorique entre le pronom **relatif** et le démonstratif (ce qui est d'autant plus facile à établir que les deux éléments sont difficiles à séparer : (6a-b)).

- (6) a. * Celui, (par maladresse / maladroit), qui casse les verres
 b. Celui qui, (par maladresse / ? maladroit), casse les verres

En revanche il est important de noter que le pronom démonstratif tête du syntagme n'est pas lui-même anaphorique (pas lié ou dépendant du contexte). Riegel propose d'analyser cette construction comme paraphrastique avec *la chose* + *que/qui* (pour *ce*), ou *la personne* + *que/qui* (pour *celui/celle*). Par conséquent, il s'agirait d'emplois *spécifiques* et *presuppositionnels* du pronom démonstratif. Ce dernier point distingue les constructions qui nous intéressent ici de celles qui sont illustrées par (7a), où le pronom est vraiment anaphorique. Caractéristiques de ce dernier cas : le trait +humain n'est plus associé ; la référence est virtuelle ; semble possible avec *celui* mais pas avec *ce*.

- (7) a. Max a choisi un pantalon rouge et Léa a pris celui qui restait (de pantalon)
 b. Max a choisi un pantalon rouge et Léa a pris ce qui restait (* de pantalon)

Quelques exemples venant du corpus :

- (8) a. **C'**est **ce qu'**on inscrit sur les camions quand ils transportent des hommes et non des animaux [...]
- b. « Une fois nos forces conjuguées, a-t-il ajouté, nous allons montrer à nos concurrents **ce que** nous savons faire. »

Remarques

- fréquence des constructions en *tout ce qu-*
- Les relatives périphrastiques occupent le plus souvent une position argumentale (9), mais peuvent aussi se trouver en apposition (9d).

- (9) a. Voilà ce que j'avais à dire
b. Ce que tu viens de dire est faux
c. Pense à ce dont nous avons parlé
d. Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait

Dans ce dernier cas, il est raisonnable de supposer que la relative périphrastique a une **valeur anaphorique**. Vérifier (1) que c'est toujours le cas en apposition ; (2) que l'antécédent est le constituant auquel elle est apposée (ce qui pose un problème de délimitation gauche).

2.6 Constructions présentatives

Il s'agit de constructions introduites par *c'est* ou *ce sont*, mais sans la relative qui caractérise les constructions clivées.

On utilise ici la terminologie de [Riegel et al., 1994, pp. 453–457], qui décrit les *phrases à présentatif*, analysée comme *présentatif* + SN, où les présentatifs sont, par exemple, *il y a*, *c'est*, *Voilà*, *il est* (avec des circonstanciels (*il est l'heure de ...*)).

S'il est possible que cette liste de *présentatifs* aie une certaine cohérence syntaxique, il semble que l'on puisse facilement y faire des distinctions sémantiques. De façon sans doute grossière, on peut distinguer :

une valeur existentielle Sémantiquement, la contribution du présentatif est *il existe un*

- (10) a. Voilà Jean
b. il y a un problème...

une valeur prédicative La construction semble introduire une phrase catégorique (prédicative) normale. Voir plus loin.

- (11) a. Il y a ma sœur qui est arrivée
b. j'ai ma fermeture éclair coincée...

une valeur identificationnelle La construction prend surtout le sens de la copule, en identifiant le groupe nominal introduit avec un élément présent dans le contexte.

- (12) a. c'est mon ami
b. voilà un ouvrier

La valeur *prédicative* n'est pas sans rappeler les emplois clivés (dans le sens où en fait le présentatif semble introduire une phrase prédicative (catégorique) sémantiquement normale), mais avec la différence qu'il n'y a pas de présupposition. Comparer :

- (13) a. y'a le concierge qui a trouvé la clé
b. c'est le concierge qui a trouvé la clé

Lambrecht a travaillé sur cette catégorie de phrases, en s'intéressant spécifiquement à ce qu'il appelle des *constructions relatives présentationnelles*, comme les suivantes [Lambrecht, 2002] :

- (14) a. Il était une fois une belle princesse qui vivait dans une vieux château

- b. J'ai eu mon beau-frère qui a fait Paris-Nice
- c. Y a le téléphone qui sonne
- d. Je vois le facteur qui arrive
- e. Voilà le facteur qui arrive

C'est sans doute rare, (surtout à l'écrit), mais il est arrivé que *c'est* puisse être employé de cette manière-là :

(15) *c'est* le garde champêtre à qui il est arrivé une aventure incroyable...

Si on s'intéresse maintenant plus particulièrement à *c'est*, on trouve : des lectures existentielles très rares (16a), des lectures prédicatives assez rares aussi (15), des lectures identificationnelles fréquentes (16b), mais aussi des cas d'ambiguïté entre forme clivée et forme présentative (16c)

- (16) a. *c'est* l'histoire d'un mec...
- b. Père d'un enfant depuis un mois, ***c'est*** pourtant encore un adolescent qui a eu dix-neuf ans en septembre dernier.
- c. C'est le gardien qui a la clé

Quelques exemples dans le corpus :

- (17) a. Pour ma part, écrit ***ce*** dernier, je déteste la méthode de l'actualisation. ***C'***est un procédé bon marché, un truc, et j'espère qu'il sera clair que nous l'utilisons simplement comme un point de départ qui nous permet d'accéder à un niveau supérieur.
- b. ***C'***est la période des vaches maigres pour l'informatique : IBM, numéro un mondial, affiche pour 1989 un bénéfice en baisse de 35 % sur l'année [...]
- c. On savait que le coût de ces mesures (2,4 milliards de dollars, plus de 13 milliards de francs) serait imputé sur le dernier trimestre. ***C'***est chose faite et le bénéfice du groupe chute donc au cours des trois derniers mois de... 74 %
- d. Pour le reste, chacun a pu retrouver le Godot qu'il connaissait. ***Etait-ce*** le Godot qu'il espérait ?
- e. Car ***c'***est une autre particularité de la Hongrie d'aujourd'hui que cette cascade de scandales financiers qui font l'essentiel de l'information

2.7 Constructions pseudo-clivées

Le terme remonte à [Higgins, 1979], pour des constructions en anglais qui ont la forme illustrée sous (18).

(18) What John lost is his keys

En français, ces constructions se caractérisent par (1) l'utilisation d'une relative périphrastique, le plus souvent détachée en tête, et (2) un constituant extrait introduit par *c'est* (noter qu'en anglais le constituant extrait est introduit simplement par la copule ; on appelle aussi ces constructions des *Wh-clefts* [Prince, 1978]). L'ordre est quelquefois inversé (19c), bien qu'il semble y avoir des contraintes supplémentaires (19d). Quelques exemples :

- (19) a. Ce que Jean fait en ce moment, *c'est* écrire une lettre à ses parents
- b. Ce que j'aime, *c'est* la ponctuation
- c. C'est Max, celui qui chante

d. ? C'est écrire une lettre à ses parents, ce que Jean fait en ce moment.

Ces constructions utilisent toute la gamme des relatives périphrastiques, avec des pronoms tête comme *celui, celle...* Voire d'autres éléments :

- (20) a. Celle à qui tu as parlé, c'est la nouvelle
b. Ceux dont je me méfie le plus, c'est (des / les) officiers
c. Là où j'aimerais habiter, c'est dans l'île St-Louis

Il semble que seul le verbe *être* soit possible [Da Sylva, 1998, p. 90]. Pour l'accord du verbe en nombre, les données ne sont pas claires :

- (21) a. Ceux que j'aimerais bien rencontrer, ce sont les cambrioleurs.
b. Ceux que j'aimerais bien rencontrer, c'est les cambrioleurs

Peu d'exemples dans le corpus. Celui-là, tout de même :

- (22) a. **Ce qu'**elle ne savait pas, **c'est** que son fils, Nicolas, cinquante-deux ans, avait signé avec le vendeur une convention de résiliation de bail

Voici un exemple tiré de Frantext :

- (23) a. Et **ce que** je n'oublierai jamais de la vie, voyez-vous, **c'est** lorsque [M. Cauche, là-bas, sur le quai, est venu arrêter aussi M. Roubaud]_i. J'y étais. Vous savez que **ça** s'est passé huit jours après seulement, lorsque M. Roubaud, au lendemain de l'enterrement de sa femme, avait repris son service d'un air tranquille.
Zola, la bête humaine

Il y a aussi des emplois de la tournure *ce qui s'est passé, c'est que* : (au moins 15 000 occurrences de la chaîne sur google).

- (24) a. En fait, **ce qui** s'est passé, **c'est** que les OEM se sont révoltés en sous-main et ont forcé Microsoft à faire machine arrière. Bon, certes, Microsoft a bien tenté de limiter la rébellion, mais n'a pu empêcher la décision de Dell. Cependant, on peut presque entendre le pas des défecteurs qui se tournent vers Linux et d'autres systèmes d'exploitation. C'est donc un tournant historique. [article de presse spécialisée, web]
b. Et en fait, **ce qui** s'est passé, **c'est** que à peu près à la même époque, j'avais lu plusieurs revues et plusieurs études qui semblaient indiquer, enfin dont les chercheurs semblaient indiquer que oui, peut-être que l'orientation sexuelle n'était pas liée aux chromosomes, c'est-à-dire au fait que l'on soit homme ou femme, ni à l'éducation, c'est-à-dire le fait qu'on vous élève plutôt pour devenir un homme ou une femme, et pour avoir un comportement plutôt masculin ou plutôt féminin, mais que c'était dû peut-être à la façon dont le cerveau était modelé pendant la grossesse, pendant le développement embryonnaire du fœtus dans le ventre de sa mère. A la façon dont ce cerveau était modelé par les hormones. [Blog de journaliste]
c. **Ce qui** s'est passé, **c'est** qu'Arte a programmé le film à minuit et demi. Les producteurs n'ont pas voulu qu'il soit diffusé à la télé. Ils ont préféré le sortir en salles. [Interview]

2.8 Autres cas

- (25) a. Pour beaucoup de membres du CFSN, [c']était précisément le rôle du Conseil de résister à la soif de vengeance du peuple.
- b. [ce] serait particulièrement triste de voir où la direction du mouvement en est arrivée
- c. Les sentiments des Azéris, souligne Mr Khamenei, sont islamiques et [ce] serait une erreur de penser qu'ils ont des motifs ethniques ou nationalistes.

Confusion possible avec certains présentatifs, mais non anaphoriques.

3 Un extrait du monde, annoté

Le compositeur et son librettiste ont su créer un équilibre dramatique astucieux en mariant la comédie espiègle, voire égrillarde, et le drame le plus profond au cœur des mêmes personnages. Les metteurs en scène ne s'y sont pas trompés et se sont appropriés ce « trésor des pharaons », transposé sans vergogne à la mode de Cecil B. De Mille ou de Tintin.

« Pour ma part, écrit ce dernier, je déteste la méthode de l'actualisation. C'est un procédé bon marché, un truc, et j'espère qu'il sera clair que nous l'utilisons simplement comme un point de départ qui nous permet d'accéder à un niveau supérieur. »

Mais c'est du côté des recettes que se joue le véritable drame de l'AFP. Cette grande agence internationale reste prisonnière d'un marché national où dominent les clients publics. Près de 80 % du chiffre d'affaires de l'agence se fait en France et les abonnements des ministères et administrations représentent encore 50 %.

C'est la période des vaches maigres pour l'informatique : IBM, numéro un mondial, affiche pour 1989 un bénéfice en baisse de 35 % sur l'année et de 74 % pour le dernier trimestre. Apple aussi va se serrer la ceinture...

On savait que le coût de ces mesures (2,4 milliards de dollars, plus de 13 milliards de francs) serait imputé sur le dernier trimestre. C'est chose faite et le bénéfice du groupe chute donc au cours des trois derniers mois de... 74 % à 600 millions de dollars, soit 3,4 milliards de francs.

Beckett dirige Beckett, annonce le générique. La vidéo d'"En attendant Godot", présentée en première mondiale le mercredi 17 janvier par la troisième chaîne dans une réalisation de Walter Asmus, a été entièrement contrôlée par l'auteur dramatique avant sa mort. C'est la première fois que Beckett autorisait que l'on filmât Godot. Il a voulu que le public dispose de "sa" vision de Godot avant que d'autres s'en emparent.

Pour le reste, chacun a pu retrouver le Godot qu'il connaissait. Était-ce le Godot qu'il espérait ? Roman Polanski, l'excellent Lucky de cette version télévisée, a déjà donné son avis dans le Monde Radio-Télévision daté 14-15 janvier : le film d'Asmus est ennuyeux, l'auteur a été trahi. Cela lui vaut et nous vaut les foudres de l'un des producteurs de cette difficile entreprise. (lire ci-dessous).

Les producteurs ont-ils eu raison de s'acharner à réaliser une version filmée de Godot, avec tous les risques que cela présente ? Personne n'a jusqu'ici répondu de manière satisfaisante à cette question.

Le Monde reprend à son compte les propos de Roman Polanski et les amplifie même sous le titre : C'est Beckett qu'on assassine. Polanski en profite même pour prendre à partie la SFP et j'avoue ne détenir aucune explication à propos de cette phrase fielleuse.

La princesse Margarita, fille aînée de l'ex-roi Michel de Roumanie (le Monde daté 24-25 décembre 1989), a quitté Genève, avec sa jeune soeur Sophie, pour fouler — c'est la première fois de sa vie — le sol roumain jeudi 18 janvier. Elle a affirmé qu'elle ne partait pas pour "préparer le retour" de son père mais pour « établir un premier bilan de la situation, ce qui pourrait aider mon père à assumer ce qu'il désire avant tout, le rôle de garant de la démocratie. Les relations sur le plan international qu'il a toujours entretenues pourront lui faciliter la tâche ».

Si cette position est confirmée par le bureau exécutif, qui était, apprend-on au siège du Conseil (1), réuni jeudi matin, cela signifierait qu'il n'y aura pas de référendum, comme le laissait prévoir mardi le vice-président du CFSN, Mr Dimitru Mazilu (le Monde du 17 janvier). Une autre hypothèse est celle de son report. Ce scrutin, outre qu'il était difficile à organiser matériellement en si peu de temps dans un pays où le nouveau pouvoir ne maîtrise même pas tous les rouages administratifs, aurait pour effet de compliquer encore une situation politique déjà fragile.

Pour beaucoup de membres du CFSN, [c']était précisément le rôle du Conseil de résister à la soif de vengeance du peuple, et non pas d'y céder dans un moment de panique. Les dirigeants l'ont apparemment compris puisque, mercredi, c'est le bureau exécutif lui-même qui a proposé au Conseil d'annuler les deux décrets mis en cause ;

cette proposition, selon un participant, fut adoptée à l'unanimité moins quatre abstentions.

Il reste maintenant à attendre la réaction de la rue. **C'**est peut-être **ce** problème **qui** explique qu'aucune annonce n'avait été encore faite au public jeudi en fin de matinée. « Cette réunion a été très importante pour l'évolution du pays dans la stabilité, nous déclarait plus tard un haut membre du Conseil, et j'espère de tout mon coeur que ses décisions seront bien accueillies par la population. » Le Conseil a apparemment pris le pari du soutien d'une majorité silencieuse, après avoir reçu beaucoup de messages en **ce** sens de simples citoyens, révoltés par le spectacle de la petite foule vociférante du vendredi 12 janvier. Les mesures de sécurité, en particulier celles visant à protéger le ministère des affaires étrangères, où siège le CFSN, ont d'autre part été renforcées, afin d'éviter la répétition de ces scènes.

Enfin, le mode de fonctionnement et le processus de décision au sein du Conseil ont aussi été discutés au cours de cette réunion qui semble, d'après plusieurs sources, s'être déroulée dans une atmosphère assez calme, malgré la diversité des points de vue exposés et l'hétérogénéité des participants. Le rôle de Mr Mazilu dans les événements de ces derniers jours a fait l'objet d'un examen particulier, mais le vice-président, qui paraît très éprouvé ces derniers jours, a été confirmé dans ses fonctions, **ce qui** dénote là aussi une volonté de dédramatiser et de tenter de surmonter cette crise politique.

La prise de décision par un bureau exécutif de onze membres — dans lequel comptaient en réalité quatre personnes — a été également mis en cause. Une loi était proposée visant à élargir cette instance à une vingtaine de membres, sans que le Conseil parvienne cependant à prendre de décision sur **ce** point. Pour l'instant, la même instance, issue de la Révolution du 22 décembre, reste donc en place. Le bureau exécutif, le Conseil du Front de salut national, dont **c'était**, mercredi, la quatrième réunion plénière, et un "conseil restreint" d'une quarantaine de membres, plus informel, regroupant en fait les membres du CFSN qui restent à Bucarest en permanence.

D'abord, il y a tous ces démons familiers instantanément remontés à la surface. **Fausse factures, règlements de comptes, narcodollars, guerre des cliniques** : Marseille avait-elle vraiment cru pouvoir oublier tout **cela** ? Il a suffi, mardi soir 16 janvier, de l'exécution de Jean-Jacques Peschard, maire vigouriste du 7e secteur de la ville, pour que tout Marseille, comme aux plus beaux jours, s'embrace de rumeurs, d'insinuations et de sous-entendus. Et pour que resurgissent dans les mémoires les épisodes sanglants de la triste chronique phocéenne, de l'assassinat du juge Michel à la tuerie d'Auriol en passant par le suicide du directeur de la caisse d'assurance maladie, René Lucet.

[...] jamais, depuis la Libération, le milieu marseillais, auquel le style de l'exécution paraît attribuer l'assassinat, ne s'était permis de toucher à un élu politique. **Ce** n'est pas un intérêt privé ni un groupuscule plus ou moins respectable **qui** a été frappé mardi soir dans une impasse des quartiers nord. **C'**est la mairie de Marseille et donc, d'abord, le maire lui-même, Mr Robert Vigouroux, revenu précipitamment du Sénégal où il assistait à l'arrivée du rallye Paris-Dakar.

Mr Vigouroux est atteint, d'abord, tout simplement parce qu'il avait solennellement promis à la ville de rompre enfin avec cette image maudite d'un Palerme en miniature. Honnête, étranger aux manigances politiques, laissé indemne par les scandales des fausses factures de l'an dernier, **c'est** cette image de Mr Vigouroux **qui**, aux dernières municipales, fut plébiscitée par les électeurs marseillais.

Plusieurs heures durant, dans la journée de mercredi, Marseille a été persuadée — sur la foi, semble-t-il, d'une dépêche de l'AFP reprise par toutes les radios — que le docteur Peschard était administrateur de cette clinique-là. Avant que le docteur Catherine Mout, fille du gérant assassiné et actuelle directrice, ne le démente catégoriquement, confortée sur **ce** point par des sources proches de l'enquête. « **Le docteur Peschard a bien opéré quelque temps chez nous**, a-t-elle expliqué. Mais **c'était** en 1981, lors de l'ouverture de la clinique et comme presque tous ses confrères marseillais il était soucieux de tester nos équipements ultra-modernes. **C'**est tout. »

Olivier n'avait aucun préjugé défavorable envers l'armée. **Il avait fait une préparation militaire et s'était organisé pour devancer l'appel**. **Cela** lui avait permis de choisir son arme et il se dirigea vers les parachutistes « parce qu'on y gagne plus d'argent ». Affecté en 1988 dans un régiment de Tarbes, il a subi un entraînement sévère peu compatible avec sa nature psychologiquement fragile.

Entre deux prévenus, l'un pour vol et l'autre pour une affaire d'agression sexuelle, Olivier a donc été appelé à la barre. Père d'un enfant depuis un mois, **c'est** pourtant encore un adolescent qui a eu dix-neuf ans en septembre dernier. Il est si intimidé qu'il murmure ses réponses au président Jean-François Périé : « J'avais des problèmes, je préférais mourir... », balbutie le jeune homme. « Et maintenant, **ça** va ? » s'inquiète le magistrat. Après un silence, Olivier soupire : « **Ça** va... »

La définition des films est parallèlement affinée : **ce** sont dorénavant des oeuvres de plus d'une heure, ex-

¹Structure clivée avec ellision

exploitées commercialement en salles en France ou à l'étranger (dans **ce** dernier cas, de façon "significative"). Enfin, les notions de films et d'oeuvres audiovisuelles "d'expression originale française", qui répondent aujourd'hui à d'innombrables critères, seront simplifiées au 1er septembre 1991, date d'entrée en vigueur de la directive communautaire "Télévision sans frontières". Ils devront alors être "principalement réalisés en langue française".

On ne peut que se féliciter que **le Japon veuille se doter, enfin, d'une diplomatie planétaire et sorte de son rôle essentiellement économique et régional pour prendre les responsabilités qui devraient être les siennes.** **Cela** ne devrait toutefois pas être pour lui un moyen d'occulter les différends qui l'opposent à la plupart de ses partenaires commerciaux, grands ou petits, mais lui permettre de réaliser un équilibre nécessaire entre ses ambitions économiques et ses devoirs de grande puissance. L'exercice est délicat pour un pays aussi fier, mais il est indispensable.

Il n'empêche que si l'initiative de Mr Dole a immédiatement suscité tant d'intérêt, **c'est** qu'elle touche à une "vache sacrée" de la vie politique américaine — pour reprendre l'expression de la chaîne de télévision ABC : l'aide à Israël, qui représente à elle seule un tiers de tout **ce que** les Etats-Unis donnent à l'étranger. Si l'on tient compte de la population de l'Etat juif, cette aide échappe même à toute comparaison.

« S'il devait y avoir un lien avec notre prise de position, a répliqué Mr Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes et président du comité départemental du RPR, **[ce]** serait particulièrement triste de voir où la direction du mouvement en est arrivée (...). Je ne comprends pas **ce qui** s'est passé. Je n'ai été, dans cette affaire, que l'exécutant des instructions de Paris, de façon tout à fait loyale. L'union à Cannes était une volonté de Mr Juppé à laquelle je me suis plié. Je lui ai fait part, régulièrement, des propositions de Mr Mouillot. La dernière fois, **c'était** il y a une dizaine de jours, et je n'ai été saisi d'aucune contre-proposition du mouvement. » Mr Estrosi « regrette profondément que l'on ait joué au bilboquet avec le RPR cannois, qui est, désormais, affaibli pour longtemps... » . Mr Estrosi devait réunir le comité départemental du RPR jeudi 18 janvier pour arrêter une position.

Mr Juppé déclare qu'il a « déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises » qu'il est « hostile à la fusion ».

« **C'est ce que** j'ai indiqué très clairement dans le texte que j'ai diffusé à nos cadres », précise-t-il, citant à l'appui un passage de **ce** texte dans lequel il écrit : « vouloir créer aujourd'hui un parti unique au sein duquel disparaîtraient nos formations politiques et notamment le mouvement gaulliste, **c'est** la meilleure manière de provoquer la fracture de l'opposition ».

Mr Noir estime d'ailleurs dans une interview au Figaro du 18 janvier que « l'initiative Pasqua-Séguin nous fait reculer car elle est une forme de repli sur soi ». Le maire de Lyon ajoute que cette initiative « a l'avantage de nous montrer qu'il n'y a pas de solution en se plaçant seulement à l'intérieur du système actuel ». « **Ce** n'est pas en imaginant qu'on va régénérer de l'intérieur le RPR ou l'UDF et en faisant semblant d'agir ensemble **que** nous allons y arriver ! **C'est** l'impasse. D'où la nécessité d'une autre logique pour sortir de jeux auto-bloquants, celle d'une force unique de l'opposition », estime-t-il.

En 1988, le propriétaire avait bien vendu le terrain à la Société immobilière de la ville de Nice (SIVN), mais elle ne s'en était pas souciée, forte de son bon droit. **Ce qu'**elle ne savait pas, **c'est** que son fils, Nicolas, cinquante-deux ans, avait signé avec le vendeur une convention de résiliation de bail moyennant une indemnité de 400 000 F pour lui (qui n'avait aucun droit sur la propriété) et de 200 000 F pour sa mère.

Que Charles Hernu devienne ministre de la défense, en mai 1981, était dans l'ordre des choses. Tout autre choix était inconcevable, tant le député du Rhône s'était identifié, au sein du Parti socialiste, à la question militaire. Prédisposé par ses origines familiales — un père engagé volontaire, puis gendarme — à comprendre **ce** milieu, il avait fait de l'armée son "créneau" au PS.

Ce n'était pas le plus facile, mais **c'était** aussi, pour cette raison, l'un des moins fréquentés. L'armée et la gauche ne faisaient pas bon ménage, surtout depuis 1958 et les événements d'Algérie, et moins encore lorsque la "gauche non communiste" était alliée par un programme commun de gouvernement au PCF, considéré par beaucoup d'officiers comme l'ennemi intérieur. Antimilitariste traditionnel d'un côté, crainte de la subversion de l'autre, ces deux mondes étaient séparés par une méfiance réciproque.

Le futur président de la République apprécie peu cette interpellation et ne cache pas la piètre estime dans laquelle il tient l'impatient député. **C'est** l'époque **où** Charles Hernu rejoue la sarabande des Jeunes Turcs radicaux d'avant-guerre en compagnie de MM Léon Hovnanian et... Robert Hersant. Arrivent mai 1958 et le retour au pouvoir de de Gaulle. Ils ne sont pas si nombreux à lui dire "non" ; le député de la Seine est de ceux-là, et Mr Mitterrand le compte désormais pour l'un des siens.

« Les Allemands — et nul ne devrait en douter, — a dit le chancelier, n'ont pas l'intention de déclencher dans l'Europe de demain une discussion à propos des frontières qui compromettrait obligatoirement l'ordre de paix européen auquel nous aspirons tous ensemble (...). Personne ne veut lier la réunification au déplacement des frontières existantes. » **[Voilà]** qui méritait d'être dit, au risque d'irriter des Allemands originaires de

Poméranie ou de Prusse orientale ou quelques autres nostalgiques des frontières de 1937. **Voilà** qui méritait d'être dit, même si **cela** n'est encore qu'une affirmation de bonne foi et que, pour le reste, l'argumentation du chancelier, inchangée, renvoie au problème juridique : « Il n'y a pas de traité de paix (...), la République fédérale ne peut agir au nom des deux Allemagnes. (...) La fixation définitive des frontières de l'Allemagne doit attendre le règlement de paix pour l'ensemble de l'Allemagne librement négocié. »

C'est dans ce cadre européen seulement qu'est envisageable la réunification de l'Allemagne, a répété le chancelier. Il s'est défendu d'avoir jamais eu en tête, à cet égard, "un calendrier", lequel ne dépend pas uniquement des Allemands.

La Turquie a-t-elle un rôle à jouer dans le conflit qui sépare ses "cousins", les Azéris, et l'Union soviétique ? Avec le déferlement des passions nationalistes dans les Républiques du Caucase, c'est toute la question du panturquisme qui refait surface.

Le nationalisme azéri demeure donc pour Téhéran un brûlot explosif qui menace non seulement l'URSS, mais également l'Iran. La mise en garde de l'ayatollah Khamenei adressée le 17 janvier à Moscou, l'invitant à « ne pas se tromper dans l'analyse des sentiments des Azéris d'URSS », relève du souci de minimiser la portée de la vague nationaliste qui déferle en Azerbaïdjan soviétique. « Les sentiments des Azéris, souligne Mr Khamenei, sont islamiques et ce serait une erreur de penser qu'ils ont des motifs ethniques ou nationalistes. »

D'ici là, c'est le provisoire qui va l'emporter. Provisoire, comme Mr Szuros, par exemple, qui ne doit son maintien à la présidence de la République qu'aux résultats infinitésimaux du référendum du 26 novembre dernier, en vertu desquels l'élection d'un nouveau chef d'Etat a été repoussée au lendemain des législatives. Mais nul ne peut encore dire si le nouveau président sera élu au suffrage universel ou par les nouveaux députés.

C'est avec tous ces "provisaires", et bien d'autres, que Mr Mitterrand s'entretient jeudi et vendredi. Derrière lui, les sept ministres qui l'accompagnent, et qui ont été priés d'éviter les déclarations intempestives, font de même. Mais personne n'attend d'annonce sensationnelle.

Car c'est une autre particularité de la Hongrie d'aujourd'hui que cette cascade de scandales financiers qui font l'essentiel de l'information et où sont bien souvent compromis d'anciens apparatchiks du système d'hier, prompts à privatiser les trésors de guerre de naguère. Les scandales ne sont d'ailleurs pas qu'économiques. C'est ainsi que le chef de la police politique a été obligé, mercredi, de donner sa démission : il avait omis de faire cesser la surveillance de plusieurs dirigeants de l'opposition démocratique.

La Hongrie connaît des heures graves, difficiles ? Soit. Ce n'est pas une raison cependant pour que, à la veille de la visite de Mr Mitterrand, ce ne soit pas les querelles franco-françaises qui aient prévalu.

Qu'on en juge : l'événement, si l'on peut dire, aura été mercredi l'annonce de la présence de Mr Jack Lang parmi les ministres admis à accompagner le président de la République. Il avait suffi qu'un honorable confrère de la presse du matin écrive le même jour que "Lang a été privé de Hongrie par Mitterrand" (le Monde du 18 janvier) pour que l'Elysée revienne in extremis sur sa décision et fasse savoir à Mr Pierre Brochand, le nouvel ambassadeur en poste à Budapest depuis deux semaines seulement, que ce n'est pas six ministres mais sept qu'il faut accueillir (1). C'était très exactement mercredi à 20 h 30. Il ne restait plus au malheureux ambassadeur, prévenu par téléphone, qu'à bâcler le dîner auquel il participait, et convoquer à la hâte ses collaborateurs pour trouver logement et interlocuteurs au septième ministre qui allait lui tomber sur la tête par la grâce présidentielle.

Réunis à Paris, le mercredi 17 janvier, les membres suppléants du groupe des Sept n'ont pas trouvé d'accord sur le problème de l'augmentation des quotes-parts du Fonds monétaire international (FMI). Le directeur général du Fonds, Mr Michel Camdessus, avait demandé le doublement des ressources de celui-ci avant la fin de 1989. Après s'y être totalement opposés, les Etats-Unis ont finalement accepté en novembre une augmentation de 35 %, jugée insuffisante par les responsables du Fonds. Le Japon devrait devenir le deuxième contributeur du FMI, et la Grande-Bretagne être rétrogradée au cinquième rang, ce à quoi elle s'oppose. « Sur les deux problèmes (augmentation et répartition des quotes-parts), de grandes difficultés subsistent », notait un responsable français.

Les dispositions concernant l'installation et l'ouverture d'un cabinet ont été jugées inacceptables. « Nous voulons une liberté totale d'installation ; le gouvernement ne nous donne aucune garantie sinon la promesse d'un examen des demandes au cas par cas. Ce qui laisse la porte ouverte à l'arbitraire et au copinage », s'exclamait un chef de clinique.

Lors des assemblées générales, de trop nombreux internes et chefs de clinique ont oublié une évidence : c'est en grande partie la collectivité, c'est-à-dire la Sécurité sociale, qui assure la rémunération des médecins libéraux. Multiplier les dépassements d'honoraires aboutirait à tuer la poule aux oeufs d'or.

c'est désormais chacun pour soi. Et l'intersyndicale nationale des médecins hospitaliers à beau jeu d'expliquer qu' « elle ne peut soutenir une forme d'action qui, pour défendre la liberté totale des tarifs médicaux, porte atteinte aux exigences éthiques d'accueil et de soins aux malades urgents ».

“Camarades”, en ces circonstances, eût été très inadéquat. On aurait bien pu dire “citoyens”, mais précisément citoyens de quoi? L’URSS? L’Arménie? L’Azerbaïdjan? Restait bien “gospoda”, le “messieurs” d’avant la révolution, mais là, **cela** faisait trop ancien régime.

La Pravda a donc préféré “lioudi” : “lioudi” qui veut dire “gens”, “hommes”. **C’est ce qu’on** inscrit sur les camions quand ils transportent des hommes et non des animaux, et **c’est par ce mot que** commence, jeudi 18 janvier, un court article de “une” de l’organe du comité central du Parti communiste de l’URSS. **C’est** grandiloquent. A gauche et à droite, il y a des photos de réfugiés, de vieillards courbés, d’enfants effarés. Tout le pays sait maintenant que le Caucase a basculé dans l’horreur,

Voilà **ce que** dit la Pravda, [organe] attitré du Parti communiste, la voix du régime, pendant que la télévision confirme (le Monde du 18 novembre) que les troupes ont maintenant reçu l’ordre de tirer sur les auteurs de pogroms et interviewe un officier grièvement blessé alors qu’il défendait un village arménien. « Il faut prendre, dit-il, des mesures sévères pour rétablir l’ordre car nous sommes au bord de la guerre civile. »

Et quand la force du désespoir ou de la rage faisait éclater l’émeute, **on tirait à la mitrailleuse, dans la foule, jusqu’à ce qu’il n’y ait plus de manifestants**. Aujourd’hui, on ne veut enfin plus faire **cela**. La terreur est un lointain souvenir. La peur s’est effacée depuis cinq ans. La démocratisation est devenue réalité. Les rancoeurs accumulées explosent, mais entre le bain de sang d’hier et le désarroi d’à présent il n’y a toujours rien — pas de pratique du maintien de l’ordre ni d’effectifs suffisants.

Et puis il y a **ce** formalisme de la Constitution, la plus démocratique du monde comme on disait avant. Et à certains égards, c’était vrai, vrai sur le papier, mais uniquement sur le papier puisqu’il n’y avait qu’un seul pouvoir, la direction du parti, et qu’elle donnait ses ordres à toutes les instances constitutionnelles. Puis le poids du parti et de la direction s’amenuisent. Les Républiques s’affirment, les partis locaux se retrouvent sous la pression de nouvelles forces politiques locales qui les menacent, et l’on découvre que, **décrétant l’état d’urgence dans une région**, le présidium du Soviet suprême de l’URSS n’a pas toutes les prérogatives nécessaires pour **le** faire directement, qu’il doit aussi passer par le présidium d’Azerbaïdjan et que **ce** n’est plus une formalité.

Ce l’est d’autant moins que Bakou est à feu et à sang et que le pouvoir central n’a de toute manière pas les moyens de rétablir l’ordre du jour au lendemain. Difficile à croire? De fait, peu de Soviétiques le croient tant ils sont habitués — et le monde avec eux — à considérer le Kremlin comme omnipotent, or il ne l’est plus. Mr Gorbatchev pourrait parfaitement faire intervenir l’armée en masse, lui donner carte blanche. Paradoxalement, **c’est ce que** réclament à cor et à cri les trois quarts des intellectuels libéraux de Moscou, et des grands noms de l’intelligentsia arménienne se sont adressés à lui, lui disant : « Nous savons que vous répugnez à faire couler le sang mais le sang coule déjà... »

Ce à quoi un haut responsable répondait : « Il faut savoir si l’on veut vraiment passer de trois cents morts à trois mille. » Les chiffres utilisés là n’étaient pas un bilan. **C’était** un raisonnement, mais si cette arithmétique donne le vertige, **c’est** effectivement ainsi **que** le problème se pose, car lorsqu’on en serait passé à une boucherie militaire, que la cohésion de l’armée (pluri-ethnique) n’y aurait peut-être pas résisté, l’URSS et ses citoyens ne se trouveraient probablement pas en meilleure situation.

Ils sont marrants, les psys, ils trouvent **ça** bizarre **d’avoir peur des serpents, des chats noirs ou des chauves-souris**. Depuis **ce** matin, ils sont réunis, à grands frais, au Palais des congrès, et ils jaspinent dans toutes les langues, l’écouteur vissé à l’oreille, sur les chimiothérapies cognito-comportementales et les facteurs prédictifs dans les traitements pharmacologiques de **ce qu’ils** appellent des phobies.

Vous n’allez tout de même pas me dire que de jamais prendre l’ascenseur des fois qu’il dégringolerait dans sa cage ou qu’il resterait coincé entre deux étages ou d’essayer consciencieusement son verre et ses couverts avec un chiffon propre, avant de se mettre à table, because les microbes, **c’est** pas normal. A **ce** compte-là, moi, je passerais ma vie à l’hôpital.

Déjà que **l’odeur de l’eau de Javel dans les couloirs** **ça** me fout la nausée, la vue du sang, je vous raconte pas. Quand mes gosses s’entaillaient le doigt ou le genou bien profond, je les plantais là immédiatement et je courais m’enfermer dans les toilettes en hurlant : Arrête de saigner tout de suite, ou je vais tourner de l’oeil et me noyer dans la cuvette!

C’est comme d’être assise dans un cinéma bondé ou le dos tourné à la salle, au restaurant. La panique! Et encore, j’ai de la veine, je suis pas trop atteinte. Vous savez combien ils en ont recensé, de hantises, les psys? Pas moins de six mille cinq cents! Allongez-vous, madame... Le dicton favori de votre grand-mère, **c’était** araignée du matin chagrin, araignée de midi souci? Ah! comme **c’est** intéressant!

Et vous, les enfants, votre phobie, **c’est** quoi? **C’est** moi? Je vous colle des boutons? Alors là, mes pauvres chéris, vous êtes bons pour le divan!

Le président de la République a la mémoire longue, y compris en matière de voies d’eau. **Cela** fait longtemps qu’il croit à la nécessité pour la France de compléter ses atouts ferroviaires et routiers par des voies navigables

modernes et à grand gabarit.

Le développement de l'évaluation des politiques publiques doit accompagner l'extension des responsabilités dans l'administration. **C'**est là un point central du renouveau du service public.

Le système français de normes est aujourd'hui le deuxième d'Europe. Or quatre mille nouvelles normes européennes doivent être adoptées d'ici à 1992.

C'est pourquoi le gouvernement encouragera la mobilisation des entreprises pour animer les instances européennes, leur permettra de mieux défendre leurs atouts et accompagnera les actions des laboratoires d'essais et des organismes certificateurs pour s'adapter au cadre européen.

La Roumanie est un pays traumatisé, martyrisé, mais **c'**est un pays libre. Le peuple roumain aura souffert et enduré vingt-cinq années de dictature. Il s'est libéré seul, héroïquement : du sang, des larmes, mais la liberté au bout du compte. Comment ne pas penser qu'il y a là une nouvelle légitimité acquise par la volonté du peuple entier ? On ne peut oublier Timisoara, son cortège d'horreurs et ses victimes !

C'est pourquoi je propose que le prix Nobel de la paix 1990 soit attribué au peuple roumain tout entier, et que, pour une fois, **ce** symbole ne soit pas attribué qu'à une seule personne. Un hommage international de première grandeur doit être rendu à la nouvelle Roumanie et à son peuple. A cette occasion, il serait bon que le prix Nobel soit rebaptisé : prix Nobel de la paix et de la démocratie.

La complexité des législations entraîne nécessairement une spécialisation. **C'**est par exemple le cas du droit social.

4 Conclusion

Il faut distinguer, dans la classification actuelle, deux sous-classes particulières : (1) les relatives périphrastiques **apposées**, qui semblent presque toujours anaphoriques ; et (2) les constructions présentatives identificationnelles, qui semblent être la très grande majorité.

De cette étude on espère tirer des *conteneurs* imprévus, pour des anaphores abstraites ou événementielles. Quelques exemples :

- (26) a. *cela* lui vaut les foudres
b. les risques que *cela* présente

Il faudrait aussi essayer de trouver des critères permettant de classer les occurrences de *c'* soit en *ce* soit en *ça*, *cela*.

Références

- [Da Sylva, 1998] Da Sylva, L. (1998). *Interprétation linguistique et computationnelle des valeurs par défaut dans le domaine syntaxique*. PhD thesis, Département de Linguistique et de Traduction, Université de Montréal.
- [Higgins, 1979] Higgins, F. (1979). *The Pseudo-cleft Construction in English*. Garland Publisher.
- [Lambrecht, 2002] Lambrecht, K. (2002). Topic, focus and secondary predication. the french presentational relative construction. In Beyssade, C., Bok-Bennema, R., Drijkoningen, F., and Monachesi, P., editors, *Romance Languages and Linguistic Theory 2000*, volume 232 of *Current Issues in Linguistic Theory*, pages 171–212. John Benjamins.
- [Milner, 1982] Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Seuil, Paris.
- [Prince, 1978] Prince, E. F. (1978). A comparison of wh-clefts and it-clefts in discourse. *Language*, 54(4) :883–906.
- [Riegel et al., 1994] Riegel, M., Pellat, J.-C., and Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. PUF, Paris.
- [Véronis, 2000] Véronis, J. (2000). Fréquences des mots du français. Technical report, Université de Provence. Disponible sur <http://www.up.univ-mrs.fr/veronis>.